



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**
Séance du 19 octobre 2023

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

Présents : COSTES Michel, FRAYSSE Julien, GAULTIER de KERMOAL François, BLANC Hélène, DRULHE Aurélie, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, FRAYSSIGNES Patrick, BOUSQUET Christophe, ISNARD Claude

Absents :

Excusés :

Représentés : LAGARDE Clarisse représentée par BLANC Hélène, GAYRARD Eléonore représentée par DRULHE Aurélie, COSTES Geneviève représentée par COSTES Michel

Secrétaire : BLANC Hélène

Date de la convocation : 13 octobre 2023 Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture :

Publié le :

OBJET : OPERATION "CHEQUIER REDUC' CASSAGNOL"

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée délibérante l'opération « Chéquier Réduc Cassagnol »

Cette opération a pour but de valoriser le commerce Cassagnol en proposant des réductions aux consommateurs tout en mettant en valeur les partenaires commerçants de la commune.

Points forts pour le commerçant :

- Valoriser son commerce en proposant des réductions aux consommateurs,
- Fidéliser une clientèle,
- Stimuler sa force de vente,
- Attirer une nouvelle clientèle,
- Une valeur faciale adaptable à ses besoins (% , Cadeau...)

Points forts pour les administrés :

- Avoir des réduction ou cadeau pendant les fêtes de fin d'année,
- Aide au pouvoir d'achat,
- Découverte des commerces de la commune.

Formules proposées :

Le commerçant offre ce qu'il souhaite et ce qu'il peut. Il fait le choix de son bon :

- Remise (x % de la commande)
- Bon d'achat (x euros)
- Bon d'achat différé (x € à partir de € d'achats)
- Cadeau (un café ou un verre offert pour un menu, une crème de massage....)

Tarif de l'engagement du commerçant : 20€

Visuel :

Le chéquier sera composé comme suit :

- 1^{ère} de couverture : présentation
- 2^{ème} de couverture : financeur 1
- 3^{ème} de couverture : financeur 2
- 4^{ème} de couverture : financeur 3
- Nombre de feuillets selon le nombre de participants et financeurs

La possibilité à des financeurs d'apparaître dans le chéquier, les tarifs :

- 1 page : 500 €
- ½ page : 250 €
- ¼ page : 125 €

Tarif pour les commerçants qui souhaitent apparaître dans le chéquier réduc Cassagnol sans proposer de réduction : 5€

Les chèquiers seront distribués aux familles, agents de la commune au mois de novembre, 1 par foyer. La date limite des réductions : 28/02/2024.

A charge de la commune :

- Réalisation du chéquier
- Cout de l'impression du chéquier
- Cout de distribution

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer les tarifs des espaces publicitaires inclus dans le dispositif « Chéquier Réduc Cassagnol » ainsi que la participations des commerçants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 15 voix dont 3 par procuration

DECIDE

- Approuve l'opération « Chéquier Réduc Cassagnol »,
- Approuve les tarifs :

Chéquier Réduc Cassagnol	Tarifs
Pour les commerçants	
Participation : part fixe	20 €
Participation : part variable	Remise ou cadeau du commerçant
Participation pour apparaître sans part variable	5 €
Pour les financeurs	
Page complète	500 €
Demi-page	250 €
Quart de page	125 €

- Autorise Monsieur le Maire a signé tous les documents afférents à cette opération,
- Prévoir les crédits nécessaires à la production et la distributions des chéquiers.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Monsieur COSTES Michel (Maire)

BLANC Hélène
(Secrétaire de séance)



